L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 FEVRIER 1866.

Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 19 FEVRIER

TARIF D'ANNONCES.

	3 mois	6 mois	9 mois	12mois
Un carré	6 00	8 00	10 00	15 00
Deux	10 00	15 00	20 00	25 00
Trois	14 00	20 00	25 00	30 00
Quatre	18 00	25 00	30 00	40 00
Cinq	22 00	30 00	40 00	50 00
Six	25 00	35 00	45 00	60 00
Sept	28 00	40 00	50 00	70 00
Huit	30 00	45 00	60 00	80 00
Neuf	35 00	50 00	70 00	90 00
Dix	40 00	60 00	80 00	100 00
Onze	45 00	70 00	90 00	120 00
Douze	50 00	80 00	100 00	130 00
Quinze	60 00	90 00	120 00	150 00
Vingt	75 00	120 00	150 00	200 00

Les annonces au mois, insérées, pour les deux pages paraissent les deux fois de chaque mois.

Les annonces au mois, dans la page officielle, paraissent à 20 le carré par mois.

Les annonces transitoires, pendant 1 jour de plus dans les diverses parties du journal, paraissent à 1 00 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page officielle paraissent à 1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paraissent comme si elles nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces savent, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, leur donnant deux fois mois environ avec le privilège à prendre par mois, sans en augmenter le nombre de lignes 25 pour cent.

Toutes les annonces d'affaires d'ailleurs paieront 20 cents pour la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Hoffman & Martin.—A leur salle d'encan, rue Chartres et Levée, pour cause de liquidation de commerce de chaussures et lingerie.—Assortiment de chaussures, habillements lingerie, chaussures, chaussettes, etc., etc.

Par Toutant & Soulcrup.—A leur salle d'encan, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon.—Meubles, literie, etc.

Par Montgomery & Brou.—A leur salle d'encan, rue Chartres et Levée, pour compte de qui il appartiendra.—Assortiment de chaussures, habillements lingerie, chaussures, chaussettes, etc., etc.

Par Fourmy & Neuberger.—Au Bonheur Manufacturier, à cause bonne, coton, farine et cacao.

Le gouverneur et la législature.

La question de la reconstruction, pour employer le terme consacré, bien qu'inexact, est entrée dans une phase critique. L'attitude du président Johnson se dessine de plus en plus nettement : il propose de cause en cause son opinion à l'égard de chaque question pour définitivement levé en ramenant les élections à une époque un peu plus éloignée. Ce délai permettrait à la Législature de passer une loi électorale, renfermant toutes les garanties nécessaires et ce qui touche l'enregistrement des votants, et même de modifier la charte de la ville dans un sens favorable à l'intérêt public. Après avoir attendu quatre ans, le peuple attendra bien quelques mois de plus pour être appelé aux urnes dans les conditions les plus sûres, si ce délai est nécessaire pour mettre hors de doute et de contestation la légalité des élections. Notre patience a été depuis si longtemps mise à l'épreuve, que nous pouvons bien prolonger un peu l'exercice de cette vertu cardinale. La colère et la passion sont de mauvaises conseillères, et les circonstances actuelles exigent de la part du peuple impérieux l'apporter dans toute sa conduite une prudence et une modération extrême. Nous espérons donc que la bonne nouvelle que nous donnons plus haut se confirmera, et que le patriotisme du gouverneur et celui de l'assemblée nous épargneront le désolant spectacle de nouvelles luttes.

Nous représentons cet adopté samedi des résolutions, dont on trouvera le texte plus loin, et qui témoignent de leur désir sincère de contribuer à l'œuvre de pacification entreprise par le président Johnson. Ils protestent hautement contre les calomnies auxquelles les Etats du Sud sont en butte de la part des ennemis de l'Union, et ils proclament leur attachement et loyauté envers la politique du Président. C'est la meilleure réponse qui pût être faite aux insinuations dirigées contre les vues et les tendances des administrateurs du peuple de la Louisiane, et nous espérons qu'elles effaceront toutes les méfiances et rapprocheront encore plus étroitement les deux sections de notre pays.

Le gouverneur Wells nous donne ces informations avec une franchise qui prouve qu'il a pleinement compris le devoir mutuel qui incombe aux vainqueurs comme aux vaincus, et qu'il n'a pas démenti les espérances qu'il avait fait naître.

Il y a une grande leçon, le fameux Hooper était à Mitchellville où il voulait tuer le huissier de cette paroisse qui l'avait poursuivi pour dettes et d'abandonner sa femme et ses enfants sans pain ni vêtement. On a eu beaucoup de peine à le faire revenir à l'appréciation de son propre ridicule.

Mercredi dernier, le vapeur Natchez est arrivé de Vicksburg, apportant le Nord.

M. Bellew, dont le théâtre avaient le malheur de voir l'incendie, a annoncé qu'il donnerait une représentation, parce qu'il croyait que la femme ne fût mise pour qu'elle ne pût le quitter dans l'affaire.

Résolutions

Exprimant les sentiments du peuple de la Louisiane envers le Gouvernement National.

Voici le texte des résolutions adoptées samedi par la Chambre des Représentants de la Louisiane :

Attendu que, dans les débats sur la reconstruction, au Congrès National, les ennemis de la politique du président Johnson, s'efforcent de tromper l'opinion publique par les représentations dont les plus flagrant sur les opinions et les sentiments du peuple de cet Etat et des autres Etats du Sud : en conséquence,

Il est résolu par le Sénat et par la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée générale, que, comme représentants réunis de la part du peuple de cet Etat, et comme connaissant à fond ses opinions et ses sentiments, nous déclarons que le peuple désire vivement une union sincère et amicale avec les autres Etats, et qu'il est disposé à accepter aux anciens esclaves la protection et la jouissance de leurs droits ; qu'au lieu d'être hostiles à la race nègre les populations des Etats du Sud sont prêtes à encourager les sentiments bienveillants qui sont le résultat des instincts relatifs de cette race avec la race blanche, et qu'elles reconnaissent qu'il est de leur intérêt comme de leur devoir de faire tout ce qu'il faut pour la faire avancer en intelligence, en moralité et en religion ; que les déclarations de peuple de la Louisiane qu'il est disposé à soumettre à l'autorité nationale et au gouvernement constitutionnel des Etats-Unis sont sincères et sans réserves, et que toutes les accusations contraires, de quelque source qu'elles émanent, et par quelque autorité qu'elles soient faites, sont téméraires par nous connus étant sans fondement et comme des attaques lâches contre l'honneur, le courage et la bonne foi du peuple de la Louisiane.

Il est de plus résolu, que les déclarations contenues dans les résolutions qui précèdent ne sont faites dans un esprit ni de supplications serviles ni de contrition honteuse pour le passé, ni de dévouement hypocrite à nos anciens ennemis ; mais pour justifier la dignité et l'honneur de notre peuple contre les calomnies dont il est l'objet de la part de ses ennemis aussi bien à l'intérieur et à l'extérieur, et dans le but de convaincre tout esprit sincère et magnanime, que continuer à refuser le Loisiane de constituer constitutionnel de représentation au Congrès est une chose qui ne peut être justifiée par aucune considération tirée de la sécurité nationale et de la protection des droits auxquels nous devons leurs droits d'hommes libres, mais qui ne peut avoir d'autre base qu'un esprit de vengeance et mais une illégitime pouvoir de la part des charlatans politiques ou des fanatiques qui ne qui n'ont pas partagé les dangers du champ de bataille, ni subi la sagesse des hommes d'Etat, car ils n'ont pas appris à apprécier les vertu et la magnanimité des soldats du Nord et du cœur du Sud.

Il est de plus résolu, que le gouverneur soit requis d'envoyer des copies de ces résolutions au Président des Etats Unis, et aux Sénateurs et Représentants élus par la Louisiane au Congrès national.

La résolution suivante présentée par M. Walker comme substitut à celles qui précèdent, et rejetée comme telle, a été ensuite, sur la motion de M. de McConnell, adoptée comme résolution additionnelle :

« Résolu que cette Assemblée en vue des circonstances actuelles croit devoir renouveler l'expression de ses confiance dans notre Président, Andrew Johnson, et engage énergiquement ses membres à soutenir son administration. »

UNE ENFANCE AU SENAT DES E.-U.

DISCOURS DE M. SUMNER.

La séance du sénat du 7 février, dit une correspondance de Washington adressée à un journal de l'Ouest, a été extraordinairement intéressante. Les galeries étaient occupées par une audience nombreuse dont les dames et, les membres de couleur faisaient la majeure partie. Ils étaient tous venus pour entendre le grand discours de M. Sumner à l'appui de la résolution qui donne à dans les Etats insurgées en leur rendant, il n'y aura désormais ni oligarchie, ni aristocratie, ni malice, ni monopole avec des privilèges ou des pouvoirs particuliers, ni enfin de déception de droits civils ou politiques fondée sur des nuances de couleur ou de race.

Dans l'enceinte même du sénat, peu de membres occupaient leurs sièges et ceux qui étaient présents ne paraissaient pas attacher à cette occasion beaucoup d'importance, car ils étaient généralement occupés à lire ou à écrire ou engagés dans des conversations, si bruyantes parfois que l'orateur en était très fatigué et le président obligé de rappeler le silence à force de coups de marteau sur son bureau. Les sièges en dehors de la barre étaient occupés par les amis particuliers du sénateur ou par des personnes sympathisantes qui paraissaient accueillir de chacune de ses expressions comme la rentrée d'un demi-dieu.

Vers la fin de la harangue, les regards des auditeurs se fixèrent sur l'orateur dont la voix s'affaiblissait de manière à rendre l'oreille peu sûre de ses paroles, semblaient être non-seulement remués par une ferveur étrange, et surhabitables, vrai caractère du fanatisme et de l'optimiste halluciné. Ses derniers mots furent reçus par les acclamations des galeries, et une salve enthousiaste du nez de chaussée se répétèrent autour de lui pour lui offrir leurs félicitations.

C'est l'démonstration des galeries en faveur du champion du nègre n'a pas été réprimée. Ce fut une offense à la dignité du Sénat ou communautaire un décorum de cette assemblée ainsi que sa stabilité exige quelques jours auparavant dans ses paroles de M. Davis du Kentucky qui traita qu'il y eut une explosion d'applaudissements aux paroles de M. Davis du Kentucky qui traita qu'il était avec